



## *Que savons-nous des parcours et transitions des étudiants canadiens dans les études postsecondaires?*

### Résumé de la note de recherche 1

Cette note de recherche vise deux objectifs : 1) rendre compte de l'état de la recherche sur les parcours des étudiants et la condition étudiante en enseignement postsecondaire (EPS) au Québec et au Canada au cours des dernières décennies ; et 2) répertorier les principales sources de données sur le sujet afin d'en faire un outil de référence pour les chercheurs et les intervenants du milieu de l'éducation.

L'inventaire de la recherche révèle un éventail très large, ce qui n'est pas sans causer certaines difficultés de comparaison entre les provinces. Plusieurs recherches sont canadiennes, mais d'autres portent sur le Québec seulement ou une ou plusieurs autres provinces canadiennes. Une place importante a été accordée à la recherche institutionnelle, effectuée par des organismes gouvernementaux fédéraux, interprovinciaux, provinciaux ou des organismes sans but lucratif. Concernant la recherche universitaire, ce sont surtout les études plus récentes qui ont été recensées.

La première section présente une mise en contexte des travaux sur les parcours des étudiants canadiens à partir de recherches sur les politiques d'accessibilité à l'EPS des différents gouvernements concernés et sur d'autres facteurs influençant la demande d'éducation postsecondaire. Les deuxième et troisième sections traitent respectivement des inégalités d'accès aux établissements d'EPS et des inégalités sur le plan de la persévérance aux études et de l'obtention d'un diplôme. La quatrième section est consacrée aux transitions entre les ordres d'enseignement et au retour aux études postsecondaires. Enfin, la dernière section s'intéresse aux grandes tendances observées dans l'évolution des inégalités en EPS, de même qu'à des approches conceptuelles utilisées dans les travaux recensés pour expliquer ces inégalités.

#### **1. Mise en contexte des recherches sur les parcours des étudiants**

L'accès aux établissements d'enseignement supérieur constitue, depuis les années 1960, une priorité des provinces canadiennes, et le gouvernement fédéral est intervenu dans ce domaine dès le milieu des années 1940. Toutefois, au cours des années 1990, les gouvernements fédéral et provinciaux ont diminué de façon considérable les budgets consacrés au financement des collèges et des universités, entraînant ainsi une hausse marquée des droits de scolarité.

De plus, les référentiels intellectuels et normatifs sous-jacents aux politiques d'accessibilité ont été modifiés. Le référentiel ayant inspiré les réformes scolaires des années 1960 conduisait à favoriser l'accès à l'éducation, notamment aux études supérieures. Deux raisons étaient invoquées : 1) dans une société industrielle et technologique, le développement et le progrès dépendent de l'accroissement des connaissances et de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée; et 2) dans une société méritocratique, l'éducation s'avère un moyen rationnel de sélectionner les individus, quelle que soit leur origine sociale, les plus aptes à occuper les positions les plus importantes, tout en favorisant du même coup l'égalité des chances. Depuis les années 1990, les représentations de l'économie ou de la société dans lesquelles s'inscrit le système d'enseignement postsecondaire ont évolué et un

nouveau référentiel est apparu. On se réfère moins au concept de société industrielle qu'à celui d'économie du savoir dans le contexte d'une mondialisation où la qualité des ressources humaines est devenue un élément-clé de la compétitivité des entreprises, elle-même fortement associée à la qualité des systèmes d'éducation et de la recherche, de même qu'à la capacité d'innover, le tout agissant sur le plan de la compétitivité des économies nationales. Dans ce contexte, l'accès à l'éducation et aux études supérieures demeure cependant tout aussi important.

Parallèlement à ces changements dans la représentation de l'économie et la société, la notion d'accessibilité à l'EPS a été reformulée. On la définit non seulement en termes d'accès aux établissements, mais aussi « d'accès au succès », soit l'obtention du diplôme. Cette reformulation témoigne d'une volonté d'inciter les établissements à se soucier davantage de la qualité de la formation qu'ils dispensent, de leur efficacité, de leur efficience, et à rendre des comptes à cet égard.

Outre les politiques publiques visant à favoriser l'accès, plusieurs autres facteurs contextuels ont un effet sur la participation aux études postsecondaires : d'une part, des facteurs démographiques et économiques tels que la modification de la pyramide démographique, l'ampleur du vieillissement de la main-d'œuvre, l'immigration, les besoins de formation du marché du travail et la rentabilité des diplômes universitaires; d'autre part, des expériences de partenariats entre des établissements d'enseignement supérieur et des employeurs ou des groupes syndicaux ou communautaires.

## **2. Les inégalités d'accès à l'EPS : quelques facteurs explicatifs**

Après avoir évoqué à grands traits les travaux des pionniers sur l'accès aux études postsecondaires, les auteurs de la note dégagent, à partir des travaux de recherche récents, les principales caractéristiques des inégalités d'accès à l'EPS et les facteurs susceptibles de les expliquer.

Le taux de participation aux EPS chez les jeunes de 18 à 20 ans a augmenté de façon considérable au Canada. Mais on observe à la fois une diminution et une persistance des inégalités d'accès aux EPS.

Les auteurs examinent ensuite trois types de variables explicatives de ces inégalités. Le premier a trait aux ancrages sociaux des étudiants : genre, origine sociale, langue maternelle, appartenance à une minorité, lieu de résidence, structure de la famille d'origine, province d'origine. Le second concerne les conditions de vie des étudiants : éloignement des établissements par rapport au lieu de résidence des parents, frais de scolarité, situation financière, travail durant les études. Le troisième type se rapporte à l'expérience scolaire antérieure à leur inscription dans un établissement d'études postsecondaires : résultats scolaires au primaire et au secondaire, type d'école fréquentée (publique ou privée), participation en classe et à des activités parascolaires, opinions des parents et des amis sur la poursuite d'études postsecondaires.

## **3. Les inégalités dans les parcours des étudiants : réussite, persévérance et décrochage**

La conception de l'accessibilité a évolué au cours des dernières décennies ; on considère maintenant qu'elle ne se limite pas à l'accès aux établissements, mais qu'elle comprend également l'accès à la réussite et à l'obtention du diplôme.

Au Québec et au Canada, l'abandon des études postsecondaires reste encore aujourd'hui un problème de taille, d'autant plus qu'il tend à augmenter. De 20 à 25 % des étudiants quittent les EPS au cours de leur première année d'étude. De plus, la durée moyenne des études pour l'obtention d'un diplôme est plus longue que celle prévue dans le curriculum. Les changements de programme, qui contribuent à l'allongement des études, sont aussi chose courante au cours des EPS. La mesure des taux d'abandon et de persévérance varie cependant selon la manière dont les chercheurs prennent en considération la mobilité des étudiants (au sein du système d'EPS ou en dehors de celui-ci), en tenant compte ou non des changements de programme et des retours ultérieurs aux études, et selon la durée de la période d'observation des parcours étudiants.

Les auteurs de la note traitent de plusieurs facteurs explicatifs, souvent identiques à ceux modulant l'accès aux études postsecondaires, qui ont une influence sur la réussite scolaire et la persévérance : le genre, le statut socioéconomique de la famille d'origine, le niveau de scolarité des parents,

l'appartenance à une communauté autochtone, l'expérience et la réussite scolaires antérieures à l'admission à un établissement d'EPS, le fait d'habiter ou non chez ses parents, le milieu de résidence urbain ou rural, le fait d'avoir ou non une ou des personnes à charge, le fait d'être plus ou moins bien intégré socialement et intellectuellement à son programme d'étude, le fait d'occuper ou non un emploi rémunéré durant ses études, la poursuite des études à temps plein ou à temps partiel, la qualité de l'encadrement, le fait d'avoir des objectifs de carrière bien définis ou non, de bénéficier ou non d'un soutien financier convenable, la conjoncture économique et l'état du marché du travail.

#### **4. Les transitions entre les ordres d'enseignement et les retours aux études**

La majorité des étudiants commencent leurs EPS au cours de l'année suivant la fin de leurs études secondaires. Toutefois, une proportion importante attend plus d'un an avant de poursuivre au niveau postsecondaire. Ceux qui ont reporté le commencement de leurs études obtiennent un diplôme en moins grande proportion que ceux qui s'y sont inscrits sans discontinuité. Ce report influence aussi le type d'études entreprises; les étudiants de maîtrise ou de doctorat sont plus nombreux à ne pas les avoir reportées.

En tenant compte de la structure particulière du système québécois d'EPS, les auteurs abordent successivement le passage du secondaire au collégial et de l'ordre collégial à l'Université, et examinent certains des facteurs qui influencent ces passages.

Dans le cas particulier du passage du secondaire au collégial au Québec, il semble que, outre la réussite scolaire au niveau secondaire, certains facteurs influencent plus spécifiquement les parcours des étudiants : la langue maternelle, la présence dans les établissements d'un programme d'accueil et d'intégration pour les étudiants ayant connu des difficultés scolaires ou d'orientation, les modalités de transfert entre les divers types de programmes (formation générale et technique de niveau collégial et formation professionnelle de niveau secondaire).

Le retour aux études est très fréquent : près de 50 % des étudiants ayant quitté les EPS y retournent au cours des quatre années suivant leur départ, ce qui soulève un certain nombre de questions. Cette proportion varie selon les programmes et la moyenne d'âge des étudiants qui y sont inscrits. Ce retour implique souvent une modification du rapport aux études ainsi qu'une rupture avec les expériences scolaires antérieures. De plus, de nombreux étudiants qui reviennent aux études ont un projet de mobilité sociale. Une fois le retour amorcé, un soutien affectif et moral favorise la poursuite des études.

Finalement, certains groupes d'étudiants nécessitent une attention particulière, comme les étudiants de première génération (EPG)<sup>1</sup>. À cet égard, les universités ont modifié leurs pratiques afin de répondre aux besoins de ces étudiants. Plusieurs programmes d'intégration existent afin de faciliter les transitions scolaires des étudiants appartenant à des groupes définis. Ils consistent notamment en services de consultation et de soutien parascolaire, en programmes d'orientation à l'arrivée au postsecondaire et en soutien aux étudiants internationaux.

#### **5. Retour sur les inégalités et présentation des perspectives théoriques utilisées dans les travaux recensés**

Les travaux recensés ont mis en relief à la fois la diminution et la persistance d'inégalités d'accès et de réussite en EPS, de même que plusieurs facteurs explicatifs de ces inégalités. La plupart des recherches, notamment celles de Statistique Canada, ne s'inspirent pas de façon explicite d'une approche théorique particulière. Toutefois, bon nombre de chercheurs s'inspirent de l'un ou l'autre des types d'approches théoriques discutés par les auteurs de la note, qui traitent aussi des dilemmes théoriques sous-jacents à l'analyse de l'accès à l'EPS et de la persévérance.

---

<sup>1</sup> Les EPG sont les étudiants dont aucun des deux parents n'a fréquenté un établissement d'enseignement supérieur. Sur les EPG, voir les notes de recherche suivantes : Auclair, Rémy *et coll.* (2008). *Les étudiants de première génération : un concept prometteur?* (Projet Transitions, Note de recherche 2), Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Numéro 39) ; et Kamanzi, Pierre Canisius *et al.* (2010). *Les étudiants canadiens de première génération à l'université : la persévérance aux études.* (Projet Transitions, Note de recherche 9). Montréal, CIRST.

Trois grands types d'approches théoriques ont inspiré les recherches empiriques sur ces thèmes. Le premier, s'inspirant notamment la théorie de Vincent Tinto, met l'accent sur l'intégration sociale des étudiants aux établissements postsecondaires. Le deuxième, s'inspirant soit des théories de la reproduction sociale, soit du choix rationnel de l'acteur, tente de rendre compte des inégalités scolaires. Le troisième type réfère aux théories relatives à la mobilisation sociale, aux contextes structurels et intentionnels dans lesquels s'inscrivent les parcours, et aux incidents biographiques qui les marquent<sup>2</sup>.

Dans cette cinquième et dernière section de la note de recherche sont également évoqués les débats théoriques sous-jacents à l'analyse de l'accès et de la persévérance. Ces débats portent largement sur les différents types de facteurs explicatifs : facteurs extérieurs au système d'enseignement ou facteurs liés à la dynamique interne des établissements, selon qu'on prend en considération ou non l'ensemble des politiques éducatives relatives à la structure même du système et à l'aide aux étudiants.

## Conclusion

Cette revue des écrits a permis de mettre en relief plusieurs résultats de recherche significatifs concernant les parcours et transitions des étudiants dans l'enseignement postsecondaire au Canada. La participation des femmes à l'EPS, notamment, a considérablement augmenté. De même, les adultes y ont beaucoup plus accès que par le passé. En outre, le Québec a largement rattrapé son retard sur les autres provinces en matière d'EPS. Par ailleurs, on observe une persistance des inégalités d'accès selon les groupes linguistiques au Canada. De plus, les jeunes dont les parents n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire ou qui sont issus de familles à faible revenu, particulièrement les Autochtones, ont un accès moindre à l'EPS. Cependant, les allophones sont proportionnellement plus nombreux à être titulaires d'un diplôme universitaire.

Si ces recherches ont permis une meilleure connaissance de l'EPS au Canada, certains thèmes ont été relativement peu abordés dans les travaux recensés, notamment les facteurs explicatifs des inégalités de réussite liés aux stratégies pédagogiques des établissements, de même que celles visant à accroître l'accès, la persévérance et le retour aux études. On note aussi une forte prédominance des travaux empiriques qui accordent peu d'importance aux enjeux d'ordre théorique sous-jacents aux facteurs explicatifs des inégalités d'accès et de persévérance. Par ailleurs, les auteurs de la note mettent en relief les difficultés relatives au manque de données pancanadiennes fiables sur les étudiants et leurs parcours, à l'exception de données d'enquêtes longitudinales dont l'accès n'est pas toujours facile.

## Référence :

Bayero DIALLO, Claude Trottier, Pierre Doray. (2009). *Que savons-nous des parcours et transitions des étudiants canadiens dans les études postsecondaires?* (Projet Transitions, Note de recherche 1). Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Numéro 46).

**Pour consulter la version intégrale de cette note de recherche, visitez notre page Web :**

<http://www.cirst.ugam.ca/transitions>

**Pour en savoir plus sur cette recherche, communiquez avec nous :** [cirst@ugam.ca](mailto:cirst@ugam.ca)

---

<sup>2</sup> Pour plus de précisions sur ces théories de la sociologie de l'éducation, on consultera la note de recherche suivante : Doray, Pierre, France Picard, Claude Trottier et Amélie Groleau (2009). *Les parcours éducatifs et scolaires. Quelques balises conceptuelles*. (Projet Transitions, Note de recherche 3). Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Numéro 44).